

DÉLIBÉRATION N°2019-20_84
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 11 juin 2020

5. Validation des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 juin 2020 :

5.1 Validation des demandes d'ouverture à l'alternance - fin du processus

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 3
Quorum : 18	
Membres présents : 23	Suffrages exprimés : 27
Membres représentés : 7	Pour : 27
Total : 30	Contre : 0

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les demandes d'ouverture à l'alternance - fin du processus

Besançon, le 16 juin 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rabia DEGACHI", is written over a horizontal line.

Rabia DEGACHI

Annexes n°1 : demandes d'ouverture à l'alternance + document de synthèse

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

DOSSIERS DE DEMANDE D'OUVERTURE A L'ALTERNANCE - RENTREE 2020 - 2021

LEGENDE :

Formation : Dossier peu avancé - Dossier à finaliser - Dossier finalisé

Remarques : En bleu des éléments à venir En rouge éléments en cours

N°	Intitulé de la formation		Concurrence Formation	Zone Employeurs	Soutiens	Nb visé d'alternants 2020-2021	Rythme indicatif Alternance	Remarques
1	IUT BV	DUT Information Communication 2 ^{ème} année Option Communication des organisations	Sans	FC & grand Est	12	8 sur 56	2j 3j UFC	Conseil 26 juin 2020
2	IUT BV	DUT Hygiène Sécurité Environnement 2 ^{ème} année Semestre 4	1 en Région	FC	16	13 sur 40	1 mois 1 mois	Semestre 4 - Durée contrat : 8 mois Conseil 26 juin 2020
3	IUT BM	DUT Techniques de commercialisation 2 ^{ème} année	Région BFC	FC & Alsace	3	14 sur ?	2j 3j UFC	Conseil 3 juin 2020
4	IUT BM	DUT Carrières Sociales 2 ^{ème} année Option Services à la Personne	IUT Alençon	Région BFC & grand Est	5	11 sur 22	2j 3j UFC	FOAD Partielle Conseil 3 juin 2020
5	IUT BM	LP Banque	Toutes U	Région BFC Sud Alsace	Banques	20 à 25 100%	2 sem. 2 sem.	Convention CFTB et IUT
6	SJEPG	Master Mention Finance, Parcours Management Administratif et Financier en Entreprise (MAFE) M1 et M2	IAE Dijon & autres dans le grand Est	Région BFC France	8	5 M1, 5 M2 (1/4)	Périodes + FOAD	FOAD partielle
7	SJEPG	DU GASM Diplôme universitaire Gestionnaire administratif - Secrétaire de mairie	Aucune dans le grand Est	FC	22	10 sur 20	2j 3j UFC	Condition : inscription au RNCP - à suivre Début formation janvier 2021 Employeurs : associations, Public, Territorial
8	SJEPG	LP Banque	Toutes U	Région BFC	Banques	20 à 25 100%	2 sem. 2 sem.	Convention CFTB et IUT
9	STGI	Master Mention Energie, Parcours Energie Electrique M1 et M2	Aucune en France	Région BFC voire France	12	4 sur 40 M1 puis M2	1 mois 1 mois	
10	UFR ST	LP MINA Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels	3 en France	France	14	5 (20%)	Périodes	Employeurs : associations, Public, Territorial
11	UPFR Sport	DEUST AGAPSC Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles, Parcours Gymnastique Nouvelle formation en alternance DEUST 1 et 2	DEUST 1 & 2		?			Demande annulée Clubs sportifs en difficulté

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le DUT Information-Communication forme des étudiant(e)s destiné(e)s à exercer une activité professionnelle technologique dans le secteur de l'information et de la communication. Pour son ouverture en septembre 2020, la spécialité « Communication des organisations » a été choisie afin de répondre aux enjeux économiques du territoire dans lequel l'IUT se trouve, aux demandes émanant des professionnels pour faire face aux évolutions du secteur, et pour compléter l'offre de formation dans le champ académique en Bourgogne-Franche Comté et en particulier dans de Doubs/Jura/Haute Saône/côte d'Or.

Notre formation et notre équipe disposent de nombreux points forts pour les entreprises intéressées :

- **Une formation sélective**

2 700 candidatures pour 150 étudiants retenus

- **Une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et convergentes**

23 enseignants (enseignants-chercheurs, professeurs de technologie)

50 professionnels associés intervenants

- **Une expérience de plus de 50 ans**

Accompagnement au plus près des apprentis et de l'entreprise

Suivi continu et personnalisé

- **Une ingénierie pédagogique reconnue :**

Démarche de projet

Semaines thématiques (audio-visuelle, compétitions de publicité...)

Prolongement des situations professionnelles à l'IUT

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

De nombreuses entreprises, collectivités et associations de notre bassin sollicitent régulièrement l'appui de nos étudiants pour résoudre leurs problématiques de communication. Ci-joint une quinzaine de lettres de soutien.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

- **Besançon et environs, Grand Est**
- **Services communication des organisations publiques, privées ou associatives**
- **PME qui souhaitent un appui ou un développement de leur stratégie de communication**

Prévision effectifs alternants : **Nous espérons cette année 10 alternants qui seront intégrés au groupe des étudiants en formation initiale**

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : **8**

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : **8/56**

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

DUT Information Communication option Communication des organisations

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune en concurrence directe

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

3 jours à l'IUT et 2 jours en entreprise plus des semaines complètes en entreprise

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Chaque étudiant sera accompagné par un enseignant tuteur :

- 3 visites par an prévues en entreprise avec le maître de stage pour débriefer sur les missions réalisées et celles à venir
- RDV pour évaluation de modules pédagogiques réalisés en entreprise
- A la demande de l'étudiant : entrevue avec un membre de l'équipe pédagogique pour l'aider sur un point précis de l'une de ses missions

Dans le cadre de la formation à l'IUT les enseignants s'engagent à :

- Prendre appui sur les activités réalisées ou prévues en entreprise dans le cadre de leur séances pédagogiques

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Dans le cadre du Livret de l'Evaluation de l'Apprenti (LEA) et pour chaque semestre de formation :

- Définition des objectifs à atteindre en matière de compétences professionnelles et personnelles (en collaboration avec le maître de stage)
- Identification des modules du programme de formation et liaison avec les activités possibles en entreprise.
- Suivi de la progression grâce aux visites et RDV prévus

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Valérie SPAGNUL-BCHIRI	04/02/2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance				
Directeur de composante	Anne-Laurence FERRARI	04/02/2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération (see CSR).
--	--

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : DUT information communication option communication des organisations

Prénom et Nom du signataire : BCHIRI Valérie

Date :08/02/2020

Signature :



Projet d'Alternance rentrée 2020

Intitulé du diplôme

composante et lieu

A l'université		heures	26 semaines	Au total : 588 heures de cours et de projets tuteurés réparties
Cours				<i>heures en autonomie sur site avec relevé de présence</i>
Projets tuteurés	heures		sur : 26 semaines	
Heures autonomie sur site	heures			
Examens et soutenance	heures			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 4ème semaine de juin 2020
En milieu professionnel		heures	semaines	Au total : 2142 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique	heures		sur : 49 semaines.	
Projets tuteurés	heures			

AOÛT 2020		SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DECEMBRE 2020		JANVIER 2021		FEVRIER 2021				
Samedi	1	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Férieré	Mardi	1	Vendredi	1	Férieré	Lundi	1	
Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2		Mercredi	2	Samedi	2		Mardi	2	
Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3		Jeudi	3	Dimanche	3		Mercredi	3	
Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4		Vendredi	4	Lundi	4		Jeudi	4	
Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5		Samedi	5	Mardi	5		Vendredi	5	
Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6		Dimanche	6	Mercredi	6		Samedi	6	
Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7		Lundi	7	Jeudi	7		Dimanche	7	
Samedi	8	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8		Mardi	8	Vendredi	8		Lundi	8	
Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9		Mercredi	9	Samedi	9		Mardi	9	
Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10		Jeudi	10	Dimanche	10		Mercredi	10	
Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Férieré	Vendredi	11	Lundi	11		Jeudi	11	
Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12		Samedi	12	Mardi	12		Vendredi	12	
Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13		Dimanche	13	Mercredi	13		Samedi	13	
Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14	Samedi	14		Lundi	14	Jeudi	14		Dimanche	14	
Samedi	15	Férieré	Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15		Lundi	15	
Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16		Mercredi	16	Samedi	16		Mardi	16	
Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17		Jeudi	17	Dimanche	17		Mercredi	17	
Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18		Vendredi	18	Lundi	18		Jeudi	18	
Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19		Samedi	19	Mardi	19		Vendredi	19	
Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20		Dimanche	20	Mercredi	20		Samedi	20	
Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21		Lundi	21	Jeudi	21		Dimanche	21	
Samedi	22	Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22		Mardi	22	Vendredi	22		Lundi	22	
Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23		Mercredi	23	Samedi	23		Mardi	23	
Lundi	24	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24		Jeudi	24	Dimanche	24		Mercredi	24	
Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25		Vendredi	25	Férieré	Lundi	25		Jeudi	25
Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26		Samedi	26	Mardi	26		Vendredi	26	
Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27		Dimanche	27	Mercredi	27		Samedi	27	
Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28		Lundi	28	Jeudi	28		Dimanche	28	
Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29		Mardi	29	Vendredi	29				
Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30		Mercredi	30	Samedi	30				
Lundi	31			Samedi	31				Jeudi	31	Dimanche	31				

MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021		JUILLET 2021		AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021			
Lundi	1	Jeudi	1	Samedi	1	Férieré	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	
Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2		Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Jeudi	2	
Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3		Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Vendredi	3	
Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4		Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Samedi	4	
Vendredi	5	Lundi	5	Férieré	Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	
Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6		Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Lundi	6	
Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7		Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Mardi	7	
Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8	Férieré	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	
Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9		Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Jeudi	9	
Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10		Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Vendredi	10	
Jeudi	11	Dimanche	11	Mardi	11		Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Samedi	11	
Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12		Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	
Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13	Férieré	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Lundi	13	
Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14		Lundi	14	Mercredi	14	Férieré	Samedi	14	Mardi	14
Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15		Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Férieré	Mercredi	15
Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16		Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Jeudi	16	
Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17		Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Vendredi	17	
Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18		Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Samedi	18	
Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19		Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	
Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20		Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Lundi	20	
Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21		Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Mardi	21	
Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22		Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	
Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23		Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Jeudi	23	
Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24	Férieré	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24	Vendredi	24	
Jeudi	25	Dimanche	25	Mardi	25		Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Samedi	25	
Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26		Samedi	26	Lundi	26	soutenan	Jeudi	26	Dimanche	26
Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27		Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Lundi	27	
Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28		Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28	Mardi	28	
Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29		Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	
Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30		Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30	soutenan	Jeudi	30
Mercredi	31			Lundi	31				Samedi	31	Mardi	31			

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

- **Beaucoup d'étudiants se tournent vers le DUT pour l'aspect professionnalisant de la formation ; ouvrir à l'alternance permettra de renforcer cet aspect**
- **Certains étudiants auraient préféré réaliser ce DUT dans d'autres départements qui proposaient l'alternance : le choix de Vesoul peut être ressenti comme un choix par défaut ; leur offrir l'opportunité de réaliser une partie de leur formation par alternance renforcerait l'attractivité de l'IUT Besançon-Vesoul et par là même de l'université de Franche-Comté**
- **Suite à l'avis favorable émis par la CFVU du 28 novembre 2019, les étudiants de première année ont été destinataires d'une information sur l'ouverture potentielle du semestre 4 à l'alternance : 24 étudiants se sont d'ores et déjà déclarés intéressés.**
- **Les entreprises : nous recevons des demandes pour recruter des alternants, demandes que nous ne pouvons pas honorer actuellement. De surcroît, les demandes qui émanent des entreprises pour des alternants sur notre licence professionnelle sont nombreuses : nous n'avons pas suffisamment d'étudiants en alternance en licence pro pour donner une suite favorable à toutes les demandes.**
- **L'équipe pédagogique est soucieuse de s'inscrire dans cette dynamique de formation qui, grâce à notre expérience en licence professionnelle, a fait ses preuves dans l'intégration de nos jeunes dans le marché de l'emploi.**

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Pour l'instant, 16 structures se sont déjà prononcées pour l'accueil d'un alternant avec des contours de missions souvent bien définis (cf fichier joint intitulé « Propositions »). Des entreprises nous ont fait part de leur soutien en précisant parfois qu'elles seraient intéressées par un étudiant en alternance sous réserve de l'accord de leur service RH (cf fichier joint intitulé « Soutiens »)

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

La région Bourgogne Franche-Comté pour l'essentiel, mais probablement au-delà compte tenu de la géographie de notre recrutement et du fait que les étudiants démarcheront des entreprises à proximité de leur foyer familial

Prévision effectifs alternants : **13**Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : **13**Ratio prévu alternants / étudiants en formation : **Environ 30 % pour 2021**Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui **non**

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Les alternants seront recrutés parmi les étudiants de DUT HSE de 1^{ère} année

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Au niveau régional : une formation de Coordonnateur en Prévention des Risques (reconnaissance RNCP à bac + 2) au Lycée Professionnel Les Huisselets (via le GRETA) à Montbéliard**Au niveau national : le territoire compte 17 départements HSE dont 8 ouverts à l'alternance (Bordeaux, Saint Denis, Colmar, Lyon, La Ciotat, Creil, Lorient, Vire)**

Calendrier / Rythme de l'alternance

L'alternance interviendra au semestre 4 :

- **Début du contrat : 1^{er} janvier**
- **Fin du contrat : 31 août soit une durée du contrat de 8 mois**
- **Soutenances les 30 et 31 août**
- **Au total 12 semaines à l'IUT et 22 semaines en entreprise. La réforme stipule que la durée de formation ne peut pas être inférieure à 25% de la durée totale du contrat ; pour un contrat de 8 mois, cela fait 8 semaines et nous en prévoyons 12. En outre, la CPN en charge de la spécialité du DUT HSE préconise pour la 2^{ème} année de DUT une répartition de 34 semaines en entreprise et 18 semaines à l'IUT pour un contrat de 12 mois. Dès lors, pour un contrat de 8 mois, cela correspond à 22 semaines en entreprise et 12 semaines à l'IUT : les préconisations de la CPN sont ainsi respectées.**
- **Découpage de janvier à août : 5 semaines IUT – 2 semaines entreprise – 5 semaines IUT – 6 semaines entreprise – 1 semaine IUT – 4 semaines entreprise – 1 semaine IUT – 10 semaines en entreprise. La présence en entreprise augmente crescendo.**

Cf Calendrier en pièce jointe

NB : Le projet tutoré n'apparaît pas dans le calendrier de l'alternance. En effet, le calendrier ne concerne que la partie de l'année sous contrat c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 août. Le projet se déroule au semestre 3 : mission confiée par une entreprise à un groupe de 2 à 3 étudiants qui travaille sur site un jour par semaine de la rentrée des vacances de Toussaint jusqu'à mi-décembre ; la soutenance a lieu courant janvier.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefing avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Le retour à l'IUT permet un débriefing, une mise en perspective des missions réalisées en entreprise ainsi qu'un accompagnement dans leur formalisation. Enfin, des activités spécifiques seront organisées pour les alternants : habilitation électrique, interventions des acteurs externes de la prévention (CARSAT – OPSAT – Médecine du travail....)

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

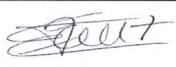
Chaque étudiant sera accompagné par un enseignant tuteur

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Roselyne AVIET-ANDREOTTI	30/01/2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	Annette DE VAUFLEURY			
Directeur de composante	Anne-Laurence FERRARI	31/01/2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante :	Date :
Avis très favorable	Joindre la délibération (en cours)

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : **DUT HSE**

Prénom et Nom du signataire : **Annette DE VAUFLEURY**



Date : 30/01/2020

Projet d'Alternance rentrée 2020

DUT HSE

IUT Besançon-Vesoul - Site de Vesoul



A l'université					
Cours	206 heures	12 semaines	Au total : 206 heures de cours et de projets tuteurés réparties		
Projets tuteurés	heures	semaines	sur : 12 semaines		
Heures autonomie sur site	heures	semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence		
Examens et soutenance	heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le JJ/MM/AAAA ou Xème semaine de mois		
En milieu professionnel					
Période pratique	770 heures	22 semaines	Au total : 770 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tuteurés	heures	semaines	sur : 22 semaines.		

AOÛT 2020		SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DECEMBRE 2020		JANVIER 2021		FEVRIER 2021	
Samedi	1	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1 Férié	Mardi	1	Vendredi	1 Férié	Lundi	1
Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Mardi	2
Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mercredi	3
Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Jeudi	4
Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Vendredi	5
Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Samedi	6
Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Dimanche	7
Samedi	8	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8	Lundi	8
Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Mercredi	9	Samedi	9	Mardi	9
Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Mercredi	10
Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11 Férié	Vendredi	11	Lundi	11	Jeudi	11
Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12	Vendredi	12
Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Samedi	13
Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Dimanche	14
Samedi	15 Férié	Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15	Lundi	15
Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Mardi	16
Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Mercredi	17
Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Jeudi	18
Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19	Vendredi	19
Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Samedi	20
Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Dimanche	21
Samedi	22	Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Lundi	22
Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Mardi	23
Lundi	24	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Mercredi	24
Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Vendredi	25 Férié	Lundi	25	Jeudi	25
Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26	Vendredi	26
Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Samedi	27
Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Dimanche	28
Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29		
Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30		
Lundi	31			Samedi	31			Jeudi	31	Dimanche	31		

MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021		JUILLET 2021		AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021	
Lundi	1	Jeudi	1	Samedi	1 Férié	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Mercredi	1
Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Jeudi	2
Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Vendredi	3
Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Samedi	4
Vendredi	5	Lundi	5 Férié	Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Dimanche	5
Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Lundi	6
Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Mardi	7
Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8 Férié	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mercredi	8
Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Jeudi	9
Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Vendredi	10
Jeudi	11	Dimanche	11	Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Samedi	11
Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Dimanche	12
Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Lundi	13
Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14	Samedi	14	Mardi	14
Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15	Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15 Férié	Mercredi	15
Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Jeudi	16
Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Vendredi	17
Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Samedi	18
Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Dimanche	19
Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Lundi	20
Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Mardi	21
Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22	Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mercredi	22
Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Jeudi	23
Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24	Vendredi	24
Jeudi	25	Dimanche	25	Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Samedi	25
Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Dimanche	26
Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Lundi	27
Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28	Mardi	28
Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mercredi	29
Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Jeudi	30
Mercredi	31			Lundi	31			Samedi	31	Mardi	31		

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 24 Février 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 3 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

<i>Laurence Ricq</i>	<i>Formation continue</i>	<i>laurence.ricq@univ-fcomte.fr</i>	<i>06 99 16 76 00</i>
<i>Jean-Emmanuel Lafarge</i>	<i>CFA Sup FC</i>	<i>jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr</i>	<i>06 85 24 40 95</i>

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :DUT Techniques de Commercialisation

Champ : Commerce

Mention : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Nadège Poinsot-Laresche

Mail : nadege.poinsot@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Nadège Vandamme

Mail : nadege.vandamme@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : dut-techco-belfort@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	---	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

La demande d'ouverture à l'apprentissage du département est liée à :

- La demande des étudiants : un sondage a été réalisé à plusieurs reprises, le dernier en date (mars 2019) fait état d'une demande de la part de 87 % des étudiants de la formation. Des étudiants quittent le département entre la première et la deuxième année pour le département Techniques de Commercialisation de Colmar qui propose l'alternance. Sur Parcoursup, des étudiants ne choisissent pas notre formation parce qu'elle n'est pas proposée en alternance. Ils se tournent généralement vers des formations dans le secteur privé.
- Le ministère de l'enseignement supérieur réforme les DUT afin de favoriser la professionnalisation. Le passage du DUT au BUT doit conduire à plus d'insertion professionnelle et moins de poursuites d'études. L'alternance permet en général aux étudiants de s'insérer plus facilement. Craignant moins les difficultés d'insertion sur le marché du travail, ils ont tendance à ne pas poursuivre leurs études. Par ailleurs, de nombreuses entreprises recrutent leurs alternants à la fin de leur formation. L'ouverture dès septembre 2020 permettra au département de se préparer aux changements liés au passage de la formation à trois ans.
- Lors de la dernière évaluation du DUT par la Commission Paritaire Nationale, cette dernière recommandait au département de s'ouvrir à l'alternance afin de développer encore plus la professionnalisation des étudiants et de renforcer les partenariats avec le monde économique.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Le département va cibler les entreprises des secteurs de la distribution

- Banques et Assurances (il n'y a plus d'offre de BTS dans ce secteur)
- Commerces de détails et de gros
- Agences Immobilières
- Commerces de services
- Entreprises spécialisées en B to B

Globalement, toute entreprise qui commercialise un produit non technique ou un service peut accueillir un étudiant du DUT TC.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

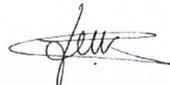
Le dossier initial faisait mention d'un rythme d'une semaine sur deux. Suite à la rencontre avec Mmes Wittmer du CFA et Sigillo de la formation continue, il semble que les entreprises soient demandeuses d'un rythme « 3 jours/2 jours ». Par ailleurs, l'année est entrecoupée de périodes en immersion totale en entreprise, sans présence à l'IUT.

Ce rythme permet par ailleurs de diversifier l'offre de l'IUT BM.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 18/11/19



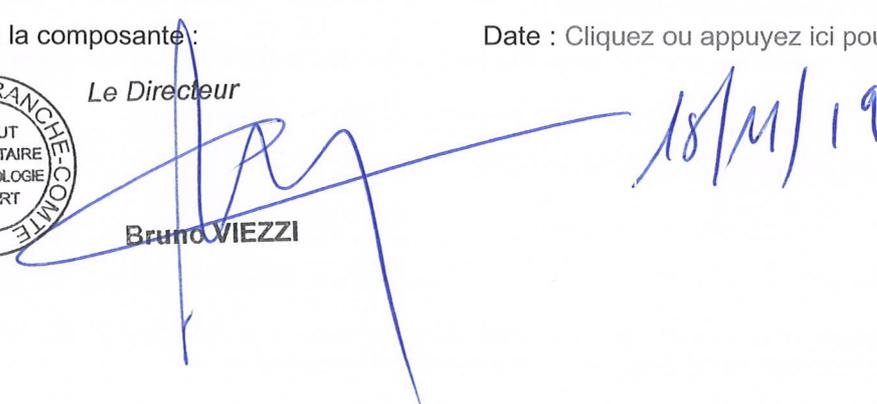
Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Le Directeur


Bruno VIEZZI

18/11/19

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le département est implanté depuis 1993, il bénéficie donc d'une notoriété importante sur le secteur géographique, ses relations avec le monde économique sont fortes.

Le réseau d'anciens étudiants est actif ce qui permettra d'avoir des relais d'information dans les entreprises.

La France connaît une pénurie de commerciaux, les entreprises peinent à recruter.

La zone de chalandise de la formation est importante.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Les étudiants du département sont issus principalement de Franche-Comté et du Sud Alsace.

Les zones privilégiées seront Belfort/Montbéliard/Héricourt, Lure, Mulhouse, Thann, Altkirch et Saint Louis.

Dans une moindre mesure, quelques entreprises à Besançon, Pontarlie et Morteau pourraient être concernées

Prévision effectifs alternants : Pour débiter, le département escompte un groupe TP d'alternants (14 étudiants).

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 14 étudiants

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 16

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Les étudiants titulaires d'un DUT TC poursuivent majoritairement leurs études en licence professionnelle.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

BTS NDRC à Montbéliard

BTS MOC à Belfort (concurrence principalement sur les commerce de détail)

DUT Techniques de Commercialisation à Colmar

DUT Gaco à Montbéliard (concurrence uniquement sur la fonction commerciale).

Licence commerce vente marketing à l'ECM Belfort et Besançon (pas de véritable alternance mais un stage long sur les deux premières années et une « vraie » alternance en troisième année.

Gestionnaire d'unités Commerciales à la CCI de Montbéliard

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le rythme se base sur une période de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise. Des périodes de présence permanente en entreprise sont également prévues (voir calendrier ci-joint)

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Dès la première année, les étudiants souhaitant réaliser la deuxième année en apprentissage seront suivis et accompagnés dans leur démarche de recherche d'entreprise (création des outils type CV, bilan de compétences, fiche signalétique concernant la recherche de l'étudiant).

L'année débutera par une rencontre avec l'ensemble des maîtres d'apprentissage. L'objectif sera de leur présenter la formation, les objectifs... mais aussi de débiter très rapidement le suivi d'apprentissage. Cette rencontre sera l'occasion de rappeler les attendus de la formation, les modalités du suivi mais également de signer « le contrat pédagogique » reliant les trois parties (ce contrat vise à rappeler les devoirs et droits de chacun).

Les étudiants seront suivis par un enseignant tuteur. Cet enseignant sera en contact avec l'étudiant et l'entreprise et assurera le suivi d'apprentissage via le Livret d'Apprentissage Electronique qui prévoit plusieurs points d'étapes.

L'année sera ponctuée de 4 RDV enseignants tuteur/étudiant et de deux rendez-vous réunissant les trois parties (étudiants/entreprise/enseignant).

Le Livret d'apprentissage sera paramétré de manière à élaborer un véritable projet en entreprise.

Le projet en entreprise sera évalué par un rapport d'activité et une soutenance qui se dérouleront en juin en présence du tuteur IUT et du tuteur entreprise.

Le livret de compétence du diplôme sera complété en continu par l'étudiant et l'enseignant référent, le tuteur entreprise validera l'acquisition des compétences professionnelles.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le livret d'apprentissage électronique permettra le suivi régulier.

Le livret de compétences permettra à l'étudiant d'individualiser ses acquis.

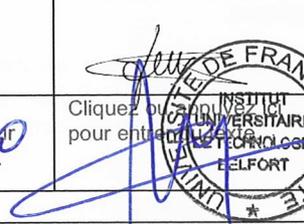
Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

La formation se déroulera principalement en présentiel. Certains enseignements se dérouleront en pédagogie inversée.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Nadège Poinsot-Laresche	10/02/20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Le Directeur
Directeur de composante	Bruno Viezzi	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 10/02/20	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Bruno VIEZZI
Avis du conseil de la composante :		Date :		
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		Joindre la délibération		

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : DUT Techniques de commercialisation

Prénom et Nom du signataire : Nadège Poinso-Laresche

Date : 10/02/20

Signature :



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Étape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Étape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq	Formation continue	laurence.ricq@univ-fcomte.fr	06 99 16 76 00
Jean-Emmanuel Lafarge	CFA Sup FC	jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr	06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Champ : CARRIERES SOCIALES

Mention : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Spécialité : SERVICES A LA PERSONNE

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : GUILLAUME JEHANNIN

Mail : guillaume.jehannin@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	---	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Le secteur des services à la personne est un secteur en tension en termes de recrutement, sur des postes opérationnels mais également sur des postes administratifs. Une demande de responsables de secteurs / coordinateurs de secteur existe, notre proposition de formation en alternance permettrait d'y répondre

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Structures associatives, collectivités territoriales, entreprises de services à la personne

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

L'alternance est proposée sur l'ensemble de l'année universitaire avec un rythme alternant des semaines en structures et des semaines de cours en présentiel

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Le Directeur

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Bruno VIEZZI

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le secteur des services à la personne est un secteur en tension en termes de recrutement, sur des postes opérationnels mais également sur des postes administratifs. Une demande de responsables de secteurs / coordinateurs de secteur existe, notre proposition de formation en alternance permettrait d'y répondre

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Aucun engagement formel pour le moment, un travail d'information auprès des structures et des étudiants est initié

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Régions Bourgogne - Franche Comté et Grand Est

Prévision effectifs alternants : 14

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 14

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0.5

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

DUT Carrières Sociales Option Service à la Personne 1^{ère} année

Formations concurrentes en région et au niveau national :

SAP apprentissage proposé à l'IUT d'Alençon



Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux remontées d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

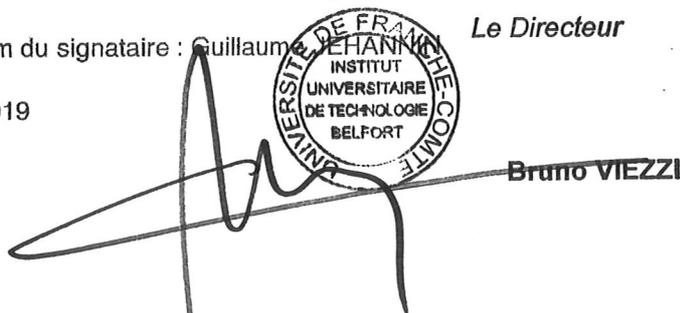
Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : DUT Carrières sociales option Services à la personne

Prénom et Nom du signataire : Guillaume VIEZZI *Le Directeur*

Date : 21 11 2019

Signature :

 **Bruno VIEZZI**



SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
MAR. 1	8		JEU. 1			DIM. 1	TOUSAINT		MAR. 1	8		VEN. 1	JOUR DE L'AN	
MER. 2	8		VEN. 2			LUN. 2		45	MER. 2	8		SAM. 2		
JEU. 3			SAM. 3			MAR. 3	8		JEU. 3			DIM. 3		
VEN. 4			DIM. 4			MER. 4	8		VEN. 4			LUN. 4		1
SAM. 5			LUN. 5		41	JEU. 5			SAM. 5			MAR. 5	8	
DIM. 6			MAR. 6	8		VEN. 6			DIM. 6			MER. 6	8	
LUN. 7		37	MER. 7	8		SAM. 7			LUN. 7		50	JEU. 7		
MAR. 8	8		JEU. 8			DIM. 8			MAR. 8	4		VEN. 8		
MER. 9	8		VEN. 9			LUN. 9		46	MER. 9			SAM. 9		
JEU. 10			SAM. 10			MAR. 10			JEU. 10			DIM. 10		
VEN. 11			DIM. 11			MER. 11	ARMISTICE		VEN. 11			LUN. 11		2
SAM. 12			LUN. 12		42	JEU. 12			SAM. 12			MAR. 12	4	
DIM. 13			MAR. 13	4		VEN. 13			DIM. 13			MER. 13		
LUN. 14		38	MER. 14			SAM. 14			LUN. 14		51	JEU. 14		
MAR. 15	8		JEU. 15			DIM. 15			MAR. 15	8		VEN. 15		
MER. 16	8		VEN. 16			LUN. 16		47	MER. 16	8		SAM. 16		
JEU. 17			SAM. 17			MAR. 17	8		JEU. 17			DIM. 17		
VEN. 18			DIM. 18			MER. 18	8		VEN. 18			LUN. 18		3
SAM. 19			LUN. 19		43	JEU. 19			SAM. 19			MAR. 19	8	
DIM. 20			MAR. 20	8		VEN. 20			DIM. 20			MER. 20	8	
LUN. 21		39	MER. 21	8		SAM. 21			LUN. 21		52	JEU. 21		
MAR. 22	8		JEU. 22			DIM. 22			MAR. 22			VEN. 22		
MER. 23	8		VEN. 23			LUN. 23		48	MER. 23			SAM. 23		
JEU. 24			SAM. 24			MAR. 24	4		JEU. 24			DIM. 24		
VEN. 25			DIM. 25			MER. 25			VEN. 25	NOEL		LUN. 25		4
SAM. 26			LUN. 26		44	JEU. 26			SAM. 26			MAR. 26	4	
DIM. 27			MAR. 27			VEN. 27			DIM. 27			MER. 27		
LUN. 28		40	MER. 28			SAM. 28			LUN. 28		53	JEU. 28		
MAR. 29			JEU. 29			DIM. 29			MAR. 29			VEN. 29		
MER. 30			VEN. 30			LUN. 30		49	MER. 30			SAM. 30		
			SAM. 31						JEU. 31			DIM. 31		
64			36			36			36			40		

FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
LUN. 1		5	LUN. 1		9	JEU. 1			SAM. 1	FETE DU TRAVAIL		MAR. 1		
MAR. 2	8		MAR. 2			VEN. 2			DIM. 2			MER. 2		
MER. 3	8		MER. 3			SAM. 3			LUN. 3		18	JEU. 3		
JEU. 4			JEU. 4			DIM. 4	Pâques		MAR. 4			VEN. 4		
VEN. 5			VEN. 5			LUN. 5	L. de Pâques	14	MER. 5			SAM. 5		
SAM. 6			SAM. 6			MAR. 6			JEU. 6			DIM. 6		
DIM. 7			DIM. 7			MER. 7			VEN. 7			LUN. 7		23
LUN. 8		6	LUN. 8		10	JEU. 8			SAM. 8	VICTOIRE		MAR. 8	8	
MAR. 9			MAR. 9	8		VEN. 9			DIM. 9			MER. 9		
MER. 10			MER. 10	8		SAM. 10			LUN. 10		19	JEU. 10		
JEU. 11			JEU. 11			DIM. 11			MAR. 11			VEN. 11		
VEN. 12			VEN. 12			LUN. 12		15	MER. 12			SAM. 12		
SAM. 13			SAM. 13			MAR. 13			JEU. 13	ASCENSION		DIM. 13		
DIM. 14			DIM. 14			MER. 14			VEN. 14			LUN. 14		24
LUN. 15		7	LUN. 15		11	JEU. 15			SAM. 15			MAR. 15		
MAR. 16	8		MAR. 16			VEN. 16			DIM. 16			MER. 16		
MER. 17	8		MER. 17			SAM. 17			LUN. 17		20	JEU. 17		
JEU. 18			JEU. 18			DIM. 18			MAR. 18	4		VEN. 18		
VEN. 19			VEN. 19			LUN. 19		16	MER. 19			SAM. 19		
SAM. 20			SAM. 20			MAR. 20			JEU. 20			DIM. 20		
DIM. 21			DIM. 21			MER. 21			VEN. 21			LUN. 21		25
LUN. 22		8	LUN. 22		12	JEU. 22			SAM. 22			MAR. 22		
MAR. 23			MAR. 23	8		VEN. 23			DIM. 23	PENTECOTE		MER. 23		
MER. 24			MER. 24	8		SAM. 24			LUN. 24	L. de Pentecote	21	JEU. 24		
JEU. 25			JEU. 25			DIM. 25			MAR. 25			VEN. 25		
VEN. 26			VEN. 26			LUN. 26		17	MER. 26	8		SAM. 26		
SAM. 27			SAM. 27			MAR. 27			JEU. 27	8		DIM. 27		
DIM. 28			DIM. 28			MER. 28			VEN. 28			LUN. 28		26
			LUN. 29		13	JEU. 29			SAM. 29			MAR. 29		
			MAR. 30	4		VEN. 30			DIM. 30			MER. 30		
			MER. 31						LUN. 31		22			
32			36			0			20			8		

TOTAL S3	172	DONT PRESENTIEL	160	DONT FOàD	12
TOTAL S4	136	DONT PRESENTIEL	120	DONT FOàD	16
TOTAL ANNEE	308		280		28
SOIT EN % FI	49,5%				

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq

Formation continue

laurence.ricq@univ-fcomte.fr

06 99 16 76 00

Jean-Emmanuel Lafarge

CFA Sup FC

jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr

06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Licence Professionnelle Assurance-Banque-Finance

Champ : droit, économie, gestion

Mention : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation : Frédéric SCHAFFNER

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : frederic.schaffner@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : frederic.schaffner@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : VANDAMME Nadège

Mail : nadege.vandamme@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

A l'IUT de Belfort-Montbéliard, La LP banque existe depuis 5 ans n'accueillant que des alternants en contrat de professionnalisation. Suite aux modifications de l'apprentissage, les partenaires professionnels ont décidé de privilégier les contrats d'apprentissage. L'ouverture à l'apprentissage de la LP banque permettrait ainsi de répondre aux attentes de nos partenaires professionnels.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Banques, assurances.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme est 15 jours en entreprise, 15 jours à l'Université.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 27/04/20

Avis du directeur de la composante : Favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 27/04/20



Le Directeur

Bruno VIEZZI

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

A l'IUT de Belfort-Montbéliard, La LP banque existe depuis 5 ans n'accueillant que des alternants en contrat de professionnalisation. Suite aux modifications de l'apprentissage, les partenaires professionnels ont décidé de privilégier les contrats d'apprentissage. L'ouverture à l'apprentissage de la LP banque permettrait ainsi de répondre aux attentes de nos partenaires professionnels.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cette LP banque existe depuis 5 ans dans le cadre d'un partenariat avec le CFPB. Il s'agit d'offrir à nos partenaires une possibilité supplémentaire de prendre des alternants.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'IUT de Belfort-Montbéliard et le CFPB, il appartient, depuis la création du diplôme, à cet organisme de co-organiser le recrutement des étudiants inscrits dans la formation.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Région Bourgogne Franche-Comté. Sud Alsace

Prévision effectifs alternants : 20/25

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 20/25

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 100%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence économie-gestion, AES, LEA, IUT GEA, Tech. De Co., BTS banque, assurances, NRC...

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Toutes les universités proposent cette LP.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

15 jours en entreprise, 15 jours à l'Université.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Bilan d'activité 2 fois par an, mémoire fondé en partie sur des actions menées en entreprise.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Les alternants doivent faire remplir leur livret d'alternant.

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Présentiel

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	SCHAFFNER Frédéric	27/04/20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance				Le Directeur
Directeur de composante	Bruno VIEZZI	27/04/20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Avis du conseil de la composante :		Date :		Bruno VIEZZI
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		Joindre la délibération		

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Professionnelle Assurance-Banque-Finance

Prénom et Nom du signataire : Frédéric Schaffner

Date : 27/04/20

Signature :



CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Le Master Finance, parcours management administratif et financier en entreprise en double alternance, a pour vocation d'offrir aux étudiants possédant déjà le plus souvent une formation générale en gestion, une spécialisation professionnelle dans les domaines de la Finance, de la Comptabilité et du Contrôle de gestion. La formation vise à former plus particulièrement des cadres opérationnels administratifs et financiers en entreprises, des contrôleurs de gestion financiers...

Elle permet de fournir des débouchés dans divers secteurs d'activité au sein d'entreprises de taille suffisamment importante, ou dans des organisations de taille plus modeste où la complexité des activités justifie son existence (sociétés de service, PME industrielles...), au niveau national ou régional. Elle permet aux étudiants d'acquérir une capacité d'analyse, de prise de décision et de synthèse leur permettant d'exercer des fonctions de direction administrative et financière, de contrôle de gestion, de trésorier, également dans des entreprises et collectivités publiques.

Ce troisième parcours complète les deux parcours existants de la mention Finance : le parcours présentiel et le parcours en EAD.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le projet a évolué légèrement relativement au dossier d'intention puisque les contrats pourront porter sur 12 ou 24 mois.

Un des points forts du projet est notamment une expérience très significative en termes de durée dans l'organisation qui accueille l'étudiant(e) durant la période de la formation. La formation en alternance se déroule sur 2 ans après recrutement en L3 ou sur 1 an après recrutement en M1.

Dans le cadre d'un recrutement en M1 sur un contrat de 24 mois, l'étudiant(e) travaille plus de 1800 heures dans l'entreprise sur environ 66 semaines.

Dans le cadre d'un recrutement en M2 sur un contrat de 12 mois, l'étudiant(e) travaille plus de 1000 heures dans l'entreprise sur environ 34 semaines.

La possibilité de combiner des cours en présentiel et des cours à distance déjà existants dans la mention finance délivrée à l'UFC est également un vrai plus relativement aux formations en apprentissage en France.

En effet, la formation à distance en finance n'existe que dans deux autres Universités à des tarifs beaucoup plus élevés que ceux appliqués à l'UFC (de 3000 jusqu'à plus de 6000 euros).

Cette combinaison de cours en présentiel et de cours à distance permet d'avoir sur les 12 ou 24 mois, les mêmes contenus de cours que dans la formation en présentiel classique tout en étant davantage immergé dans l'entreprise.

C'est un réel avantage financier pour l'étudiant(e) si l'on compare avec la formule en présentiel classique et la formation à distance car dans ces deux formules, il (elle) ne percevra que des indemnités de stage.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Les lettres de soutien accompagnent ce dossier.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Recrutement régional et national (lié au rythme de l'alternance)

Prévision effectifs alternants : 10 en M1 (en considérant les deux formules) et 10 avec accès direct en M2 (recrutement local ou extérieur) => ceci correspondrait à une capacité optimale

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 5 en M1 et 5 en M2

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : environ ¼

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (puisque ce parcours s'appuie sur les deux parcours existants, présentiel et à distance de la mention Finance)

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Ils seront recrutés dans le parcours Management Administratif et Financier en double apprentissage de la mention Finance (UFR SJPEG /IAE)

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Une formation en alternance en master finance parcours finance d'entreprises et de marché existe à l'IAE de Dijon sur une durée de 24 mois (10 places) et en contrôle de gestion (5 places). Dans cette formation, l'alternance existe entre la formation en présentiel et la mission effectuée en entreprises (calendrier indicatif : 15 jours en entreprises / 15 jours en cours).

Une formation équivalente, parcours contrôle et finance d'entreprise existe à l'Université de Lorraine (avec alternance par semaine de 3 jours de cours et 2 jours en entreprises).

Une formation en alternance est parfois possible pour le M2 uniquement (par exemple, master 2 finance, contrôle comptabilité à l'Université de Reims Champagne Ardennes...)

D'autres Universités (Metz, Paris...) proposent également des formations similaires mais avec une alternance de 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprises.



Notre proposition d'alternance est originale relativement aux formations existantes et permet un recrutement national dans la mesure où l'étudiant ayant obtenu un contrat de 24 mois n'est pas obligé de réserver un logement sur Besançon durant 24 mois mais seulement sur 7 mois environ. Il peut ainsi réaliser son « immersion professionnelle » partout en France (recrutement national).

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Cette combinaison (cours en présentiel / cours à distance) offre davantage de flexibilité en permettant de concevoir en M1 deux formules possibles. En simplifiant, l'étudiant(e) (ou l'organisme d'accueil) pourra opter entre la formule 1 (cours en présentiel au S4 et ensuite cours à distance et immersion en entreprise au S5 jusqu'à fin août) ou formule 2 (cours à distance et immersion en entreprise au S4 et cours en présentiel au S5 puis de nouveau immersion jusqu'à fin août). En M2, l'étudiant(e) suivra des cours en présentiel et à distance au S5 et travaillera dans l'entreprise au S6 jusqu'à fin août.

A titre d'exemple, le calendrier correspondant au choix de la formule 1 est joint au dossier.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefing avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ? Soutenance en M1 et en M2 (dans le cas du contrat sur 24 mois, la soutenance en M1 a pour objectif de faire aussi le point à mi-parcours).

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Ce troisième parcours s'appuie sur les deux autres parcours (présentiel et distance) qui ont leurs propres contraintes en termes de calendrier, de disponibilité de salles...sans coût supplémentaire au niveau des enseignements.

Compte tenu de ces contraintes, il est difficile d'individualiser la formation.



Cependant, le (la) collègue qui suivra l'étudiant(e) dans ce troisième parcours s'assurera (avec la secrétaire administrative) qu'il est bien inscrit dans tous les cours associés au choix de sa formule. Il aura pour mission d'accompagner l'étudiant(e) dans sa formation.

La responsable de la filière à distance qui gère également ce troisième parcours présentera les attendus demandés dans le cadre des cours à distance (envoi des questions dans un forum, rendu de devoir obligatoire pour chaque cours à distance...).

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

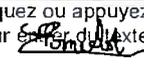
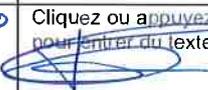
Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Présentiel, formation à distance

Choix entre la formule 1 et la formule 2 en M1

Unité d'enseignement à choix selon la formule choisie

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Poincelot Evelyne	7 février 2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	Poincelot Evelyne			
Directeur de composante	Tirvaudey Catherine	7 février 2020 Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------



Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Master mention Finance, parcours management administratif et financier en entreprise en double alternance

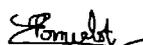
Prénom et Nom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Poincelot Evelyne

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le 7 février 2020

Signature :



CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Le DU GASM a été habilité par les instances universitaires (CFVU) en 2015. Il fonctionne depuis 2016. C'est donc la 5^{ème} promotion qui est entrée en formation en janvier 2020. Ce diplôme répond aux besoins de recrutement sur des postes de gestionnaire administratif/ secrétaire de mairie des communes plutôt rurales des départements franc-comtois. Le diplôme est soutenu de façon dynamique par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des 4 départements franc-comtois qui sont partenaires de la formation (participation à la sélection des candidats, jury de soutenance des rapports de stage...). Le rôle des centres de gestion est d'accompagner les collectivités en matière de gestion de personnel. Ces centres disposent d'un service de remplacement qui recrutent, chaque année, de nouveaux diplômés et les mettent à la disposition des communes. L'intérêt de proposer ce Du en alternance est tout d'abord de permettre aux publics visés, les agents des trois Fonctions Publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière) en poste ou en reconversion (en situation de maintien dans l'emploi) d'acquérir, de développer leurs compétences et de se professionnaliser, de permettre le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en alliant formation théorique et immersion dans le monde professionnel. L'alternance permettra aux candidats admis à la formation d'appréhender la réalité de terrain des collectivités locales et de mettre directement et tout au long de la formation les compétences et connaissances acquises pour occuper de tels emplois, d'appliquer quasi-instantanément les acquis théoriques. L'immersion dans la pratique concourra de manière primordiale à la formation des stagiaires notamment en leur permettant de se familiariser à l'utilisation des logiciels métiers indispensables à leur employabilité en complément des enseignements dispensés à l'Université.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

- Le point fort de l'alternance pour ce DU qui est avant tout professionnalisant est d'offrir aux stagiaires une 1^{ère} expérience de terrain qui doit leur permettre d'être immédiatement recrutables et opérationnels à l'issue de la formation. Au-delà des stagiaires, les points forts concernent aussi les communes. Une formation adaptée aux besoins des employeurs publics territoriaux, leur permettant d'intégrer progressivement un nouveau collaborateur tout en ajustant ses compétences professionnelles aux métiers de la collectivité / établissement public. Pour les métiers administratifs en particulier, la période d'application garantit une meilleure appréhension des compétences à détenir, une confrontation des savoirs théoriques avec la mise en œuvre opérationnelle et l'utilisation des logiciels de gestion communale.
- Une formation qui ouvre l'accès à des aides financières :
 - ▶ Des aides à la formation pour tous, encore plus importante en cas d'accueil d'un apprenti en situation de handicap,
 - ▶ Une prime à l'insertion de 1 600 € si à l'issue du contrat d'apprentissage la personne est recrutée, soit par nomination stagiaire par un recrutement sur les grades de 1^{er} niveau accessible sans concours soit par contrat pris sur le fondement de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- Pour les personnes en situation de handicap, une formation qui pourra aboutir à un recrutement pérenne. En effet, pour la plupart des métiers préparés, l'intégration au sein de la fonction publique territoriale se fait par concours. Or, il pourra être dérogée à cette voie d'accès de principe pour les personnes en situation de handicap en vertu de l'article 38 précité. C'est d'ailleurs le cas des secrétaires de mairie ne pouvant être statutairement recrutés que sur un grade accessible uniquement par concours (adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au minimum). De plus, la voie dérogatoire peut être mobilisée à condition que l'agent justifie des diplômes ou du niveau d'études exigés, dans les conditions fixées par le statut particulier du cadre d'emplois, des candidats au concours externe. Le niveau de diplôme délivré par le DU GASM répond à cette condition car il délivre un diplôme classé au niveau IV ce qui

permettra aux stagiaires en situation de handicap de pouvoir être recrutés, à l'issu de leur contrat d'apprentissage, sur des postes de catégorie C et B.

- Par ailleurs les collectivités bénéficient d'aides financières :

Les personnes morales de droit public qui emploient des apprentis ne sont pas assujetties à la taxe d'apprentissage. En conséquence, les employeurs publics doivent prendre en charge le coût de la formation des apprentis dans les établissements de formation qui les accueillent.

- Depuis le 1er janvier 2020, pour tous les contrats d'apprentissage conclus, le CNFPT verse aux centres de formation une contribution fixée à 50 % des frais de formation des apprentis employés par les collectivités / établissements publics.
- Pour les apprentis en situation de handicap, le FIPHFP apporte également son soutien :

Pour l'employeur	
La formation de l'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prise en charge des frais de formation de l'apprenti : dans la limite de 150 € par jour de formation et d'un plafond maximum de 10 000 € / an pour un cycle de formation de 36 mois ■ Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, déduction faite des autres financements dans la limite de 150 € par jour tout compris
La rémunération de l'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indemnité versée à terme échu représentant 80% du coût salarial annuel chargé par année d'apprentissage, déduction faite des autres aides financières éventuellement perçues par l'employeur au titre du contrat d'apprentissage
Le tutorat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prise en charge de la rémunération des heures de tutorat du maître d'apprentissage sur une base moyenne de 3 à 10 heures par semaine dans la limite de 48 mois, selon le niveau de formation de l'apprenti ■ Participation à la formation du maître d'apprentissage à ses fonctions d'encadrement de l'apprenti dans la limite d'un plafond de 2 000 € par an et dans la limite maximale de 5 jours
Les adaptations et aménagements	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sur prescription du médecin de prévention et dans la limite des interventions du FIPHFP, financement des aides techniques et humaines destinées à compenser le handicap (ex : aménagement du poste de travail, logiciels adaptés, aides à la mobilité...)

Pour l'apprenti(e)	
La formation de l'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> ■ Versement à l'apprenti, sur demande de l'employeur qui doit en faire la saisie, d'une aide à la formation de 1 525 € versée la 1ère année d'apprentissage, sauf en cas de redoublement

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Nous avons naturellement le soutien des 4 Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, partenaires et parties prenantes de ce diplôme. Nous avons sollicité des maires et l'association des maires ruraux qui souhaitent attendre pour se prononcer l'après élections municipales. Il est naturel que des élus sortant, se représentant ou non ne lient pas pour l'avenir leur collectivité. Toutefois, un certain nombre d'élus du département de la Haute-Saône ont apporté leur soutien à ce projet (voir lettres jointes).

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Les communes des 4 départements franc-comtois.

Prévision effectifs alternants : 5

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 15

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Le DU est avant tout réservé aux agents des 3 fonctions publiques et aux demandeurs d'emplois, ce qui n'exclut pas la possibilité pour les étudiants de candidater. Le niveau exigé est la détention du bac.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formations universitaires concurrentes dans le Grand Est.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le rythme retenu est 3 jours/2 jours. 3 jours de cours à l'Université et 2 jours d'immersion en collectivité. Par ailleurs l'ensemble des vacances universitaires est réservé à la pratique en collectivité de même que les mois de Juillet, août, septembre, octobre et novembre, sous réserve des congés réglementaires.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

Le rythme de l'alternance étant de 3 jours/2 jours chaque semaine, il sera aisé pour les enseignants et la responsable pédagogique de faire régulièrement un débriefe sur la pratique en collectivité.

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

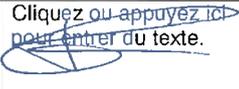
Chaque stagiaire alternant sera accompagné par un enseignant référent qui aura pour rôle de faire régulièrement le point sur les acquis théoriques, les difficultés ou non rencontrées par l'alternant et sur la pratique en collectivité. Cet enseignant fera tout aussi régulièrement le point avec le tuteur de l'alternant dans la collectivité le tout en utilisant parallèlement le livret électronique d'apprentissage.

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Formation en présentiel

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	TIRVAUDEY Catherine	Le 17 février 2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance				
Directeur de composante	TIRVAUDEY Catherine	Le 17 février 2020	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante :	Date :
Réunion du conseil le 20 février	Joindre la délibération

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : DU Gestionnaire administratif, secrétaire de mairie

Prénom et Nom du signataire : TIRVAUDEY Catherine

Date : 17 février 2020

Signature :



**DU Gestionnaire administratif - Secrétaire de mairie (GASM)
en alternance
UFR SJEPEG**

Formation continue

A l'université	Cours	406 heures	20 semaines	Au total : 455 heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 24 semaines
	Projets tuteurés	49 heures	4 semaines	
	Examens et soutenance	heures	5 Jours	Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 10/12/2021 ou Xème semaine de mois
En milieu professionnel	Période pratique	1113 heures	46 semaines	Au total : 1113 heures minimum en milieu pro réparties sur : semaines
	Projets tuteurés	0 heures	0 semaines	
	Révision		5 jours	
	Vacances universitaires			Les salariés sont en entreprise ou en congés payés (à définir avec l'employeur)

JANVIER 2021		FEVRIER 2021		MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021	
Vendredi	1 Férié	Lundi	1	Lundi	1	Jeudi	1	Samedi	1 Férié	Mardi	1
Samedi	2	Mardi	2	Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2	Mercredi	2
Dimanche	3	Mercredi	3	Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3
Lundi	4	Jeudi	4	Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4
Mardi	5	Vendredi	5	Vendredi	5	Lundi	5 Férié	Mercredi	5	Samedi	5
Mercredi	6	Samedi	6	Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6
Jeudi	7	Dimanche	7	Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7
Vendredi	8	Lundi	8	Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8 Férié	Mardi	8
Samedi	9	Mardi	9	Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9
Dimanche	10	Mercredi	10	Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10	Jeudi	10
Lundi	11	Jeudi	11	Jeudi	11	Dimanche	11	Mardi	11	Vendredi	11
Mardi	12	Vendredi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12	Samedi	12
Mercredi	13	Samedi	13	Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13 Férié	Dimanche	13
Jeudi	14	Dimanche	14	Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14	Lundi	14
Vendredi	15	Lundi	15	Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15	Mardi	15
Samedi	16	Mardi	16	Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16	Mercredi	16
Dimanche	17	Mercredi	17	Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17	Jeudi	17
Lundi	18	Jeudi	18	Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18	Vendredi	18
Mardi	19	Vendredi	19	Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19	Samedi	19
Mercredi	20	Samedi	20	Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20	Dimanche	20
Jeudi	21	Dimanche	21	Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21	Lundi	21
Vendredi	22	Lundi	22	Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22	Mardi	22
Samedi	23	Mardi	23	Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23	Mercredi	23
Dimanche	24	Mercredi	24	Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24 Férié	Jeudi	24
Lundi	25	Jeudi	25	Jeudi	25	Dimanche	25	Mardi	25	Vendredi	25
Mardi	26	Vendredi	26	Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26	Samedi	26
Mercredi	27	Samedi	27	Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27	Dimanche	27
Jeudi	28	Dimanche	28	Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28	Lundi	28
Vendredi	29			Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29	Mardi	29
Samedi	30			Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30	Mercredi	30
Dimanche	31			Mercredi	31			Lundi	31		

JUILLET 2021		AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021	
Jeudi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1 Férié	Mercredi	1
Vendredi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2
Samedi	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3
Dimanche	4	Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4
Lundi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5
Mardi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6
Mercredi	7	Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7
Jeudi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8
Vendredi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9
Samedi	10	Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10 soutenance
Dimanche	11	Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11 Férié	Samedi	11
Lundi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12
Mardi	13	Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13
Mercredi	14 Férié	Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14
Jeudi	15	Dimanche	15 Férié	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15
Vendredi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16
Samedi	17	Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17
Dimanche	18	Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18
Lundi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19
Mardi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20
Mercredi	21	Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21
Jeudi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22
Vendredi	23	Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23
Samedi	24	Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24
Dimanche	25	Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25 Férié
Lundi	26	Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26
Mardi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27
Mercredi	28	Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28
Jeudi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29
Vendredi	30	Lundi	30	Jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30
Samedi	31	Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq	Formation continue	laurence.ricq@univ-fcomte.fr	06 99 16 76 00
Jean-Emmanuel Lafarge	CFA Sup FC	jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr	06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :Licence Professionnelle Assurance-Banque-Finance

Champ : droit, économie, gestion

Mention : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :Christian AT et Fabien LABONDANCE

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : christian.at@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Karima HASNAOUI

Mail : karima.hasnaoui@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ere} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

La LP banque existe depuis 10 ans n'accueillant que des alternants en contrat de professionnalisation. Suite aux modifications de l'apprentissage, les partenaires professionnels ont décidé de privilégier les contrats d'apprentissage. L'ouverture à l'apprentissage de la LP banque permettrait ainsi de répondre aux attentes de nos partenaires professionnels.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Banques, assurances.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme est 15 jours en entreprise, 15 jours à l'Université.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 27/04/20

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

La LP banque existe depuis 10 ans n'accueillant que des alternants en contrat de professionnalisation. Suite aux modifications de l'apprentissage, les partenaires professionnels ont décidé de privilégier les contrats d'apprentissage. L'ouverture à l'apprentissage de la LP banque permettrait ainsi de répondre aux attentes de nos partenaires professionnels.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cette LP banque existe depuis 10 ans dans le cadre d'un partenariat avec le CFPB. Il s'agit d'offrir à nos partenaires une possibilité supplémentaire de prendre des alternants.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'UFR SJEPEG et le CFPB, il appartient, depuis la création du diplôme, à cet organisme d'organiser le recrutement des étudiants inscrits dans la formation.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Région Bourgogne Franche-Comté

Prévision effectifs alternants : 20/25

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 20/25

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 100%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence économie-gestion, AES, LEA, IUT GEA, Tech. De Co., BTS banque, assurances, NRC...

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Toutes les universités proposent cette LP.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

15 jours en entreprise, 15 jours à l'Université.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Bilan d'activité 2 fois par an, mémoire fondé en partie sur des actions menées en entreprise.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Les alternants doivent faire remplir leur livret d'alternant.

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Présentiel

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	AT Christian	27/04/20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Directeur de composante	Tirvaudey Catherine	28/04/20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
-------------------------	---------------------	----------	--	--

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Professionnelle Assurance-Banque-Finance

Prénom et Nom du signataire : Christian At

Date :27/04/20

Signature :



Calendrier de Formation
Formation : Licence Banque Finance Assurance Besançon
Promotion : 2020 - 2021

sept-20		oct-20		nov-20		déc-20		janv-21		févr-21		mars-21		avr-21		mai-21		juin-21		juil-21	
01 M		01 J		01 D Toussaint		01 M		01 V Jour de l'An	1 L	Examens	1 L		01 J		01 S Fête du travail	01 M	Examens	01 J			
02 M		02 V		02 L		02 M		02 S	02 M	Examens	02 M		02 V		02 D	02 M		02 V			
03 J		03 S		03 M		03 J		03 D	03 M		03 M		03 S		03 L	03 J		03 S			
04 V		04 D		04 M		04 V		04 L	04 J		04 J		04 D		04 M	04 V		04 D			
05 S		05 L		05 M		05 S		05 M	05 V		05 V		05 L de Pâques		05 M	05 S		05 L			
06 D		06 M		06 V		06 D		06 M	06 S		06 S		06 M		06 J	06 D		06 M			
07 L		07 M		07 S		07 L		07 J	07 D		07 D		07 M		07 V	07 L		07 M			
08 M		08 J		08 D		08 M		08 V	08 L		08 L		08 J		08 S Victoire 45	08 M		08 J			
09 M		09 V		09 L		09 M		09 S	09 M		09 M		09 V		09 D	09 M		09 V			
10 J		10 S		10 M		10 J		10 D	10 M		10 M		10 S		10 L	10 J		10 S			
11 V	Rentrée	11 D		11 M Armistice 1918		11 V		11 L	11 J		11 J		11 D		11 M	11 V		11 D			
12 S		12 L		12 J		12 S		12 M	12 V		12 V		12 L		12 M	12 S		12 L			
13 D		13 M		13 V		13 D		13 M	13 S		13 S		13 M		13 J Ascension	13 D		13 M			
14 L		14 M		14 S		14 L		14 J	14 D		14 D		14 M		14 V	14 L		14 M Fête Nationale			
15 M		15 J		15 D		15 M		15 V	15 L		15 L		15 J		15 S	15 M		15 J			
16 M		16 V		16 L		16 M		16 S	16 M		16 M		16 V		16 D	16 M		16 V			
17 J		17 S		17 M		17 J		17 D	17 M		17 M		17 S		17 L	17 J		17 S			
18 V		18 D		18 M		18 V		18 L	18 J		18 J		18 D		18 M	18 V		18 D			
19 S		19 L		19 J		19 S		19 M	19 V		19 V		19 L		19 M	19 S		19 L			
20 D		20 M		20 V		20 D		20 M	20 S		20 S		20 M		20 J	20 D		20 M			
21 L		21 M		21 S		21 L		21 J	21 D		21 D		21 M		21 V	21 L		21 M			
22 M		22 J		22 L		22 M		22 V	22 L		22 L		22 M		22 S	22 M		22 J			
23 M		23 V		23 L		23 M		23 S	23 M		23 M		23 V		23 D	23 M		23 V			
24 J		24 S		24 M		24 J		24 D	24 M		24 M		24 S		24 L Pentecôte	24 J		24 S			
25 V		25 D		25 M		25 V Noël		25 L	25 J		25 J		25 D		25 M	25 V		25 D			
26 S		26 L		26 J		26 S		26 M	26 V		26 V		26 L		26 M	26 S		26 L			
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M	27 S		27 S		27 M		27 J	27 D		27 M			
28 L		28 M		28 S		28 L		28 J	28 D		28 D		28 M		28 V	28 L		28 M			
29 M		29 J		29 D		29 M		29 V			29 L		29 J		29 S	29 M		29 J			
30 M		30 V		30 L		30 M		30 S			30 M		30 V		30 D	30 M		30 V			
		31 S				31 J		31 D			31 M				31 L	Examens		31 S			

11	10	10	9	10	10	13	11	10	6	
77	70	70	63	70	70	91	77	70	42	

	Cours CFPB
	Cours université
	Jours fériés
	Soutenances

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq

Formation continue

laurence.ricq@univ-fcomte.fr

06 99 16 76 00

Jean-Emmanuel Lafarge

CFA Sup FC

jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr

06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master EE / CMI H3E

Champ : Sciences, Technologies et Santé

Mention : Energie

Spécialité : Energie Electrique

Parcours : Energie Electrique

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : DUBAS Frédéric

Mail : frederic.dubas@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : HISSEL Daniel

Mail : daniel.hissel@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : LASSAUGE Sonia

Mail : sonia.lassauge@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

La formation initiale fonctionne depuis plus de vingt ans maintenant avec un effectif d'au moins 30 étudiants par année de formation. Nous constatons des demandes régulières émanant de nos étudiants et/ou des entreprises depuis quelques années. Le domaine du génie électrique au sein de l'industrie, dans les secteurs de l'énergie et du transport, de même que le secteur du bâtiment offre beaucoup d'opportunités d'emploi aux jeunes diplômés. Il s'agit donc pour nous d'offrir l'opportunité à nos jeunes étudiants de parfaire leur projet professionnel en s'engageant via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Nous estimons un potentiel d'offres permettant à une dizaine d'étudiants, par an, de bénéficier de cette opportunité.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Toutes les entreprises des secteurs industriel et du bâtiment sont concernées par l'énergie électrique. Il s'agit d'un enjeu majeur pour les années à venir, avec une électrification croissante de nombreux secteurs industriels. Nos étudiants sont formés à la production d'énergie électrique, son traitement, sa distribution et son stockage. Dans le secteur industriel, nous pouvons mentionner le transport avec le développement des véhicules hybrides, électriques à batteries et électriques à hydrogène. Dans le domaine du stationnaire, l'intégration massive d'énergie d'origine renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydroélectrique, ...) requiert également des étudiants formés au domaine du stockage, du traitement et du pilotage des flux énergétiques électriques. La demande concerne aussi bien les grands groupes, les PME et ETI, ainsi que les bureaux d'études prestataires de services.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Oui. Un rythme de 4 à 6 semaines à l'université, suivi d'un rythme de 8 à 4 semaines en entreprise. Le calendrier sera précisé chaque année en fonction du calendrier des vacances universitaires. A noter que le parcours ingénierie thermique et énergétique du Master Energie est déjà ouvert à l'alternance. Les enseignements généralistes et pré-professionnalisant sont mutualisés entre les 2 parcours et sont déjà dispensés en commun. Le rythme et le calendrier seront sans doute semblables pour une même année entre les 2 parcours.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Daniel HISSEL

Date : 28/01/2020

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 28-01-2020

 Le Directeur,

Olivier JOUFFROY

Document de travail



CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Note : l'ouverture à l'alternance du Master EE n'est pas un « élément de parcours de formation » car elle ne s'inscrit pas dans la continuité d'une formation de licence ouverte à l'alternance.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes du CFA de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Comme la plupart des formations de l'UFC proposées sur le bassin Belfort-Montbéliard, le master Energie de l'UFR STGI a été créé à l'origine en particulier en fonction des besoins du tissu industriel local. Depuis cette origine, ce diplôme de Master forme de jeunes professionnels aux métiers dont a besoin ce tissu industriel local, mais alimente aujourd'hui également largement le tissu national, voire international. Il se décline en trois parcours, dans le domaine de l'Energie : spécialité Energie Electrique (EE), spécialité Ingénierie Thermique et Energétique (ITE), spécialité Gestion de l'Energie en Milieu Insulaire et Tropical (GEMIT). Cette dernière spécialité est déployée en M2 en co-accréditation avec l'Université de Polynésie Française.

Nous en voulons pour preuve le succès de la journée Pluri-Energie qui a réuni lors de sa dernière édition une vingtaine d'entreprises spécialisées dans le domaine, une partie d'entre elles implantées localement comme DALKIA Région Est (54), EES Clemessy (68), ENGIE Ineo (57), Osmo Ingénierie (21), Keeplanet (67) mais d'autres le sont au niveau national comme la société ALTEREA de Nantes, CRAM S.A.S. au Havre, ou encore VSB Energies Nouvelles à Nîmes.

A la rentrée 2019, la spécialité Ingénierie Thermique et Energétique (ITE) de cette mention de master est proposée à l'alternance avec, dès la première rentrée, la signature de 7 contrats (5 M1 et 2 M2). Depuis cette date, un fort intérêt a été manifesté par les industriels du secteur pour une ouverture à l'alternance également du parcours Energie Electrique de ce Master. L'objectif est donc ici de proposer une telle offre dès la rentrée 2020.

Avec des multinationales comme ALSTOM, GENERAL ELECTRIC, FAURECIA mais aussi avec de nombreuses PME sous-traitantes et des start-up dynamiques dans le domaine (H2SYS, ROUGEOT ENERGIE, GAUSSIN), le bassin belfortain s'impose au niveau national et européen comme un territoire de référence pour l'énergie électrique. L'Institut FEMTO-ST et en particulier son équipe SHARPAC sont particulièrement impliqués dans l'accompagnement scientifique et technologique de ces entreprises dans ce domaine, au travers de relations fortes et pérennes. Il est à noter également que ces relations concernent l'énergie électrique, mais aussi, depuis quelques années, l'hydrogène-énergie au service de la transition énergétique. Lors de ces contacts réguliers, les partenaires industriels ont assez naturellement émis le souhait de pouvoir recruter sous la forme de l'alternance, des étudiants formés par les enseignants-chercheurs avec lesquels ils collaborent, dans les disciplines du génie électrique, mais aussi dans celui de l'hydrogène-énergie. Par ailleurs, plusieurs propositions d'embauche ont déjà été faites à des étudiants du Master Energie-EE et/ou CMI H3E cette année 2019-2020 alors que la formation ne propose pas encore cette possibilité.

Au-delà de ces collaborations industrielles fructueuses, l'actualité du Nord Franche-Comté confirme le besoin de former de jeunes spécialistes de l'énergie électrique par l'alternance, en collaboration avec le tissu industriel. Ce territoire est



lauréat d'un appel à projets PIA 3 « Territoire d'Innovation » doté d'une enveloppe de 16 M€ dont l'une des trois opérations principales est justement l'innovation énergétique et plus particulièrement l'implantation et le développement d'une filière industrielle complète orientée vers l'hydrogène-énergie. Entre autres projets, on peut citer la montée en puissance du groupe FAURECIA sur le développement et la production de piles à combustible (via sa co-entreprise SYMBIO avec MICHELIN) et sur le développement et la production de réservoirs d'hydrogène, mais aussi la construction, entre Belfort et Montbéliard, de la plateforme nationale de stockage de l'énergie par l'hydrogène (projet ISTHY) par le groupe bourguignon ROUGEOT, plus précisément par sa branche ROUGEOT ENERGIE. Les formations belfortaines de l'UFC étant en lien direct avec l'activité de cette filiale, le Président du groupe a personnellement souhaité parrainer la promotion entrante 2019/2020 du CMI H3E. L'accord sera signé mi-mars à Belfort à l'UFR STGI.

On peut citer encore le récent contrat « Territoire d'Industrie » pour démontrer que le bassin industriel Belfort-Montbéliard est actuellement en train de se restructurer autour des thématiques de l'hydrogène-énergie, tant pour la mobilité que pour le bâtiment. Le recrutement rapide de spécialistes du domaine de l'énergie électrique est donc essentiel, pour ne pas dire stratégique, pour les industriels du Nord Franche-Comté. Or les étudiants du master Energie-EE et du CMI H3E correspondent justement à ce profil. Dans ce contexte dynamique et favorable, les étudiants du CMI H3E, habitués à travailler au sein des laboratoires de recherche, académiques ou industriels, en France et à l'étranger, ont déjà exprimé clairement leur souhait de pouvoir combiner des périodes d'étude et de recherche avec des moments de pratique dans l'industrie.

Il convient également de ne pas limiter la demande aux grands groupes cités plus haut : il existe aussi sur le bassin Belfort-Montbéliard un écosystème de PME à qui le recrutement d'un étudiant-alternant apporterait l'appui effectif d'un collaborateur mais aussi un accès vers les dernières technologies innovantes développées par les enseignants-chercheurs locaux. Il ne faut pas négliger non plus l'émergence de start-up (projet Mattern Lab) qui peuvent, elles aussi, souhaiter recruter un alternant pour les mêmes raisons. La start-up H2SYS, issue de l'équipe de recherche FEMTO-ST/SHARPAC et de FCLAB, est en pleine expansion - on peut citer le récent exemple de remorque frigorifique créée par l'industriel Chéreau et présentée en première mondiale en septembre 2019, laquelle est équipée d'un de leurs systèmes pile à combustible. A titre d'illustration, cette entreprise accueille déjà deux étudiants alternant de niveau Master en énergie électrique et hydrogène-énergie issus d'autres formations que celles de l'Université de Franche-Comté. Indirectement, nous avons perdu l'opportunité de placer nos propres étudiants faute d'une proposition locale dès la rentrée 2019.

Ce contexte particulier souligne, avec un certain degré de robustesse selon nous, que les entreprises industrielles locales sont non seulement prêtes à accueillir les étudiants du master Energie Electrique et du CMI H3E dans des formations en alternance partagées avec l'Université, mais qu'elles sont également demandeuses de ce type d'approche de la formation. Plus largement, l'excellence de notre formation et de notre recherche dans le domaine de l'énergie électrique et de l'hydrogène-énergie nous permet de disposer, dès à présent, d'un vivier d'entreprises partenaires avec lesquelles il sera aisé d'échanger et de communiquer – car nous le faisons déjà de manière quasi quotidienne -, en vue de l'accueil d'étudiants en alternance. Les étudiants ainsi formés auront donc toutes les chances de trouver, dans le Nord-Franche-Comté ou ailleurs, un premier emploi valorisant, enrichissant, rémunérateur, et qui corresponde à leur niveau de qualification.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement.

Des entreprises se sont d'ores et déjà déclarées enthousiastes à l'idée de l'ouverture à l'alternance de la formation de Master Energie Electrique et du CMI Hydrogène-Energie et Efficacité Energétique. On peut citer notamment (les lettres d'intention sont jointes au dossier) :

- Grand groupes industriels
 - EDF (Dijon - 21)
 - General Electric (Belfort – 90)
 - ALSTOM (Saint-Ouen – 93)



- FAURECIA (Bavans – 25)
- PME/ETI
 - Gaussin (Héricourt – 70)
 - Justy (Dijon – 21)
 - Elecsys France (Etupes – 25)
 - Rougeot Energie (Meroux – 90)
 - CleanHorizon (Paris – 75)
 - MMT (Besançon – 25)
- Start-up
 - H2SYS (Belfort – 90)
- Syndicats professionnels et pôles de compétitivité
 - Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (Etupes – 25)
 - Vallée de l'Energie (Belfort – 90)

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Les deux formations de Master mention Energie spécialité Energie Electrique et CMI H3E ont été créées à partir d'un besoin de l'industrie locale. Les employeurs potentiels sont donc d'abord les industriels du bassin Belfort-Montbéliard et plus largement ceux de la Région Bourgogne Franche-Comté. Ceci dit, si l'essentiel de la demande d'alternance se situera probablement dans ce bassin d'emplois, des besoins particuliers existent également à l'échelle nationale, en particulier dans le domaine de l'hydrogène-énergie, domaine en tension particulière, compte-tenu des investissements considérables opérés dans ce domaine par les entreprises du secteur, mais aussi compte-tenu des nouvelles grandes orientations stratégiques définies par les pouvoirs publics (plan H2 en Région Bourgogne Franche-Comté de 90M€, plan H2 en Occitanie de 150M€, etc.).

Prévision effectifs alternants

Estimation comprise entre 5 et 10 étudiants M1 intéressés pour 3 à 5 contrats finalement signés à la rentrée 2020. Il est probable qu'à terme 100% des étudiants du CMI H3E choisissent l'alternance en première comme en deuxième année de master. Dans ce domaine particulier de l'hydrogène-énergie, particulièrement sous tension, les entreprises du secteur tentent en effet actuellement d'attirer et de fidéliser les étudiants (et donc leurs futurs collaborateurs) le plus tôt possible dans la formation.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : 3 à 5 contrats minimum à la rentrée prochaine. Grosse progression attendue ensuite, tant la demande semble importante.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : Environ 5 à 10 sur 30, soit entre 15 et 30% et possiblement 100% pour la formation CMI H3E. Tous étudiants confondus, une cible à 50% est raisonnablement envisageable à moyen terme.

Un groupe d'étudiants uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

L'aménagement de l'emploi du temps, sur une base annualisée, de l'ensemble de la promotion de Master Energie Electrique et CMI H3E sera réalisé pour permettre aux étudiants alternants de conserver des contacts avec la promotion « classique ».

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Localement, au sein de l'UFR STGI, pourront être recrutés les étudiants issus de la troisième année de Licence 3 SPI Ingénierie Electrique et Energie (pour une entrée en M1) et les étudiants de première année de Master Energie Electrique (pour une entrée en M2).

Toujours localement, mais au niveau de l'IUT BM, pourront également être recrutés les étudiants issus de Licence Professionnelle VEGA (Véhicules : électronique et gestion des automatismes), ainsi que les futurs étudiants de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) en Génie Electrique.

Compte-tenu de nos relations pédagogiques existantes et structurées avec l'Université de Polynésie Française (co-accréditation de ce Master) et du flux important d'étudiants tahitiens primo-arrivant chaque année en M1 Energie Electrique (environ 10 étudiants annuellement), ce flux constituera également un vivier important. Par ailleurs, et sur la même base, nos relations pédagogiques existantes et structurées avec l'Université de la Réunion (cours de génie électrique effectués pour partie en visio-conférence entre Belfort et Saint-Denis de la Réunion depuis plusieurs années) constitueront également une opportunité intéressante.

Plus largement, l'ensemble des formations de niveau bac+3 en Génie Electrique au niveau Bourgogne Franche-Comté et Grand Est (en particulier la zone sud Alsace) sont également autant de formations susceptibles d'alimenter cette ouverture à l'alternance du Master Energie Electrique et celle du CMI Hydrogène-Energie et Efficacité Energétique.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'existe, au niveau national, **aucune formation orientée simultanément vers l'énergie électrique et l'hydrogène énergie**, c'est à ce jour réellement une spécificité de l'Université de Franche-Comté à Belfort. C'est donc un enjeu particulièrement fort pour les industriels impliqués sur ces sujets et pour notre territoire, que de pouvoir ouvrir cette formation également à l'alternance.

Au niveau régional, et dans le domaine strict du génie électrique, il existe déjà une formation ingénieur ouverte à l'alternance à l'UTBM.

En élargissant le périmètre au niveau national - proche, toujours au niveau ingénieur, l'INSA de Lyon propose également une formation ingénieur en génie électrique ouverte à l'alternance. C'est également le cas pour l'INSA de Strasbourg, toujours au niveau ingénieur et toujours dans le domaine du génie électrique.

Toujours au niveau national - proche, au niveau master, CY Université à Cergy propose un Master en EEA ouvert à l'alternance, avec deux spécialisations possibles autour du génie électrique : l'électronique (ce n'est pas notre champ disciplinaire) et les courants forts, en particulier autour des machines électriques.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Voir annexe

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefing avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Chaque étudiant en alternance bénéficiera du suivi d'un enseignant référent spécialiste des missions qui lui sont confiées. Une réunion de débriefing sera organisée à chaque retour des étudiants de leur séjour en entreprise. Ces réunions permettront de faire un bilan des difficultés rencontrées et, le cas échéant, d'exploiter en cours ces problématiques rencontrées en entreprise.

Des bilans réguliers (échéance 6 mois – soit 4 durant la période d'alternance) seront également organisés avec l'ensemble des entreprises accueillant nos alternants, de manière à pouvoir identifier au mieux les besoins de formation dans un domaine particulièrement dynamique, sur lequel les métiers (et donc les attendus en terme de formation) sont en constante évolution.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le LEA (Livret Electronique de l'Apprenti) mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage.

L'enseignant référent remplira, avec l'étudiant alternant dont il a la charge, les grilles de compétence et de savoir-faire à acquérir. L'enseignant référent assurera ainsi un suivi personnalisé de l'étudiant alternant concernant les points acquis ou restant à acquérir.

Le conseil de perfectionnement de la formation, composé d'enseignants, de professionnel et d'étudiants (un représentant des alternants et un représentant des étudiants en formation initiale), assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes.

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Daniel HISSEL	31-01-2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Directeur de composante	Olivier JOUFFROY	28-01-2020	 Le Directeur, STGI Olivier JOUFFROY	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
-------------------------	------------------	------------	--	--

Avis du conseil de la composante : Favorable	Date : 06-02-20 Délibération en annexe
---	---

Document de travail

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master Mention Energie, parcours Energie Electrique (EE)

Prénom et Nom du signataire : Daniel HISSEL

Date :31-01-2020

Signature :



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq	Formation continue	laurence.ricq@univ-fcomte.fr	06 99 16 76 00
Jean-Emmanuel Lafarge	CFA Sup FC	jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr	06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Licence professionnelle Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (LP MINA)

Champ : Sciences de la nature, environnement et territoires

Mention : Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Spécialité : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (LP MINA)

Parcours : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (LP MINA)

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Michaël COEURDASSIER

Mail : michael.coeurdassier@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Christelle ROBBE

Mail : christelle.robbe@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : La licence professionnelle se fait en 1 an correspondant à un niveau bac + 3. Depuis plus de 5 ans, nous accueillons chaque année des étudiant(e)s en contrat de professionnalisation.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Etant donné le caractère professionnalisant de la LP MINA, il apparaît cohérent de s'inscrire dans une démarche d'alternance déjà en place depuis plus de 5 ans sous forme de contrat de professionnalisation (CP). Chaque année, nous accueillons ainsi entre 1 et 3 étudiant(e)s en CP et sommes sollicités par des candidat(e)s et des structures intéressé(e)s par des contrats d'apprentissage (CA). Les nouvelles dispositions nous permettent donc d'envisager l'ouverture de la LP MINA aux contrats d'apprentissage en complément des contrats de professionnalisation qui sont souvent perçus comme plus contraignants d'un point de vue financier par les employeurs. Les promotions de LP MINA sont de 24 étudiant(e)s, s'il est difficile d'estimer le nombre d'étudiants qui seront accueillis en CA chaque année, nous espérons pouvoir compter sur 3 à 5 les premières années et voir ce nombre s'accroître à moyen terme, l'objectif idéal mais probablement peu réaliste étant d'avoir l'ensemble des étudiants en alternance.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Toute structure travaillant dans le domaine de l'environnement, du diagnostic des milieux naturels et de leur gestion : Bureaux d'études en environnement, fédérations de pêche ou de chasseurs, associations de protection de la nature, services environnement de collectivités territoriales, Parcs naturels nationaux et régionaux, réserves naturelles nationales, agence française de la biodiversité, office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts (ONF), entreprises ayant un service environnement (EDF, Veolia, SUEZ, SITA...), instituts de recherche en environnement (INRA, Universités, CNRS...), instituts et services techniques agricoles (FREDON, Chambres d'Agriculture...). Une base de données regroupant près de 400 entreprises susceptibles de prendre des contrats d'apprentissage dans le domaine d'activités de la formation a été constitué et servira à la diffusion d'informations relatives au dispositif d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Un dispositif d'alternance existe depuis plusieurs années dans le cadre des contrats de professionnalisation. Le rythme proposé est spécifique au domaine de compétences visé : chargé(e) d'études réalisant des inventaires naturalistes en milieux naturels à des fins de diagnostic et de gestion. La grande majorité des missions d'inventaires est réalisée au printemps et en été. Ainsi, en accord avec les employeurs, le calendrier a été défini de façon à répondre à ce rythme « saisonnier » d'activités : la période septembre/mi-février est principalement consacrée à des écoles-terrain et aux cours en présentiel délivrés à Besançon. Au cours de cette période, l'alternant consacre 3 semaines à un projet tuteuré réalisé chez l'employeur (2 semaines en novembre et une semaine en décembre). La période mi-février/fin août est dédiée au stage. Elle se déroule en totalité chez l'employeur, la/les mission(s) confiée(s) correspondant à l'activité de stage sur laquelle l'étudiant(e) est évalué(e) en fin d'année universitaire.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Michaël COEURDASSIER

Date : 19/11/2019



Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Avis favorable

Jean-Pascal Ansel
Directeur UFR-ST

CAHIER DES CHARGES COMPLET - 10 MARS 2020

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

La LP MINA propose déjà la possibilité de suivre la formation en alternance à travers des contrats de professionnalisation (CP). Un à 3 CP sont établis chaque année depuis plus de 5 ans. Ainsi, la maquette actuelle a été élaborée en intégrant le dispositif d'alternance ce qui permettra l'accueil d'étudiants en contrat d'apprentissage (CA) dès la rentrée 2021 sans modification majeure de l'organisation et de la pédagogie de la formation. Si l'effectif annuel d'apprentis est difficile à prévoir, nous recevons chaque année entre 250 et 300 dossiers de candidature et sommes sollicités par plusieurs dizaines de candidats intéressés par l'apprentissage, l'absence d'ouverture de la LP MINA obligeant à les réorienter vers un CP (perçus comme plus contraignants d'un point de vue financier par les employeurs) ou vers la formation initiale. De plus, des employeurs nous ont déjà contactés pour proposer des CA à nos futurs étudiants. Il existe un potentiel important d'autant plus que peu de LP proposent une formation dans ce domaine d'activités en France à l'heure actuelle (voir ci-dessous). Nous avons constitué une base de données de près de 400 employeurs potentiels qui seront informés de l'ouverture de la formation à l'apprentissage si notre demande est acceptée. Enfin, plus de 50% des intervenants de la LP MINA sont des professionnels de l'environnement appartenant à différentes structures de ce domaine d'activités (bureau d'études, association de protection de la nature, fédération de pêche ou de chasse, administrations et organismes publics, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels protégés...) ce qui permet (i) d'appuyer une partie importante de la pédagogie sur le retour d'expériences et des études de cas concrets, (ii) de bénéficier d'un ancrage important dans le monde professionnel donc d'un réseau profitable aux étudiants de la formation et à l'équipe pédagogique.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

EN COURS

Périmètre géographique des employeurs potentiels : **Toute la France intégrant potentiellement les DOM. Chaque année, nous accueillons des promotions de 24 étudiants parmi lesquels seulement 2 ou 3 en moyenne sont originaires de Franche-Comté.**

Prévision effectifs alternants : **Comme signalé précédemment, l'effectif d'apprentis est difficile à prévoir. Nous espérons accueillir 3 à 5 étudiants en apprentissage auxquels pourraient s'ajouter 2 étudiants en moyenne en CP d'où un effectif prévisionnel total de 5 à 7 alternants. L'objectif est également de pérenniser la mise en place de CA avec certains organismes d'envergure nationale comme par exemple des bureaux d'études (Biotope ou Ecosphère : 15 et 8 antennes régionales, respectivement), des associations nationales (LPO ou conservatoires d'espaces naturels : 53 et 33 antennes régionales ou départementales, respectivement) ou encore les fédérations départementales de chasseurs et de pêche (95 fédérations chacune).**

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2020-2021) : **3 à 5 apprentis**

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : **20% en 2020-2021**

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

La LP MINA s'adresse à des étudiants de niveau Bac+2 ou plus notamment pour ceux qui sont en reconversion professionnelle par exemple : Licence Sciences de la vie, BTS Gestion et Protection de la Nature, BTS Gestion forestière, BTS Métiers de l'eau, BTS Métiers des services à l'environnement, DUT Génie biologique, BTS Biotechnologie, DUT Hygiène sécurité environnement...

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Licence professionnelle ATIB « Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité » - Université Lyon 1

Licence professionnelle EDEN « Etude et Développement des Espaces Naturels » - Université de Montpellier

Licence professionnelle BAEE « Biologie Appliquée aux Ecosystèmes Exploitées » - Université de Pau

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Un dispositif d'alternance existe depuis plusieurs années dans le cadre des contrats de professionnalisation. Le rythme proposé est spécifique au domaine de compétences visé : chargé(e) d'études réalisant des inventaires naturalistes en milieux naturels à des fins de diagnostic et de gestion. La grande majorité des missions d'inventaires est réalisée au printemps et en été. Ainsi, en accord avec les employeurs, le calendrier a été défini de façon à répondre à ce rythme « saisonnier » d'activités : la période septembre/mi-février est principalement consacrée à des écoles-terrain et aux cours en présentiel délivrés à Besançon. Au cours de cette période, l'alternant consacre 3 semaines à un projet tuteuré réalisé chez l'employeur (2 semaines en novembre et une semaine en décembre). La période mi-février/fin août est dédiée au stage. Elle se déroule en totalité chez l'employeur, la/les mission(s) confiée(s) correspondant à l'activité de stage sur laquelle l'étudiant(e) est évalué(e) en fin d'année universitaire.

Calendrier prévisionnel de l'alternance : **SERA JOINT AU DOSSIER**

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Les alternants réalisent leur projet tuteuré et leur stage de fin d'études chez l'employeur. Les sujets sont définis par l'employeur en accord avec l'équipe pédagogique de façon à garantir l'équité des évaluations avec les étudiants en formation initiale. Après chaque période passée dans la structure, un entretien de débriefing est organisé entre le responsable de la formation et l'alternant ou l'employeur séparément. Il s'agit avant tout d'évaluer l'adéquation entre le contenu de formation, les compétences acquises ou en cours d'acquisition de l'alternant, les missions confiées et les conditions de travail proposées par l'employeur et l'intégration et le comportement de l'alternant dans la structure. Le contenu de ces entretiens sera redéfini en collaboration avec le Service de la Formation Continue et de l'Alternance (SEFOC'AL) de l'UFC, ils feront l'objet de bilan écrit. Pour chaque alternant, un référent individuel sera désigné au sein de l'équipe pédagogique. Des visites sur site ne sont pas envisagées dans un premier temps en raison de la disponibilité limitée des membres de l'équipe pédagogique, les entretiens et échanges seront réalisés en visioconférences, au téléphone ou par e-mails. Nous souhaiterions mettre en place la réalisation d'un ou 2 entretiens entre l'alternant, l'employeur et des professionnels de la formation continue notamment des chargés de missions du SEFOC'AL.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

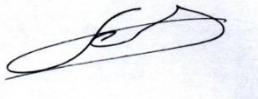
L'individualisation se fera notamment à travers la mise en œuvre du livret électronique de l'alternant. La progression pédagogique sera suivie à partir des évaluations de contrôle continue qui sont faites tout au long du semestre 1. En cas de difficultés, un entretien individuel sera réalisé avec le responsable de formation et/ou les membres de l'équipe pédagogique afin d'identifier l'origine des difficultés et de proposer des solutions adaptées (méthodologie de travail, ressources disponibles...). Dans certaines unités d'enseignement techniques (par exemple « Spatialisation des données »), des tests sont réalisés en début de semestre afin d'évaluer les compétences déjà maîtrisées par l'étudiant et de l'orienter dans un groupe de niveau adapté.

Modalités ou multi-modalités de formations envisagées ?

Oui non

Si oui, lesquels ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc...)

Présentiel uniquement

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	COEURDASSIER Michaël	28/01/2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Directeur de composante	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2020

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Etre responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Le respect de certains de ces engagements dépendra également des moyens (humains notamment) mis à disposition par l'UFC pour leur mise en œuvre.

Nom du diplôme : Licence professionnelle MINA

Prénom et Nom du signataire : Michael COEURDASSIER

Date : 28/01/2020

Signature :



Projet d'Alternance rentrée 2020

Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la gestion de l'environnement, parcours métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (MINA)

U.F.R. Sciences et Techniques 16 route de Gray - 25000 Besançon

A l'université				Au total : 450 heures de cours et de projets tuteurés réparties	
Cours	450 heures	22 semaines		heures en autonomie sur site avec relevé de présence	
Projets tuteurés					
Heures autonomie sur site					
Examens et soutenance	20 heures			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 3 et 4/09/2021 ou 35ème semaine de mois	
En milieu professionnel				Au total : 670 heures minimum en milieu pro réparties	
Période pratique	560 heures	25 semaines		sur : 28 semaines.	
Projets tuteurés	110 heures	3 semaines			

AOÛT 2020		SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DECEMBRE 2020		JANVIER 2021		FEVRIER 2021		
Samedi	1	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Férieré	Mardi	1	Vendredi	1	Férieré	
Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Mardi	2	
Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	
Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Jeudi	4	
Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Vendredi	5	
Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Samedi	6	
Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	
Samedi	8	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8	Lundi	8	
Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Mercredi	9	Samedi	9	Mardi	9	
Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	
Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Férieré	Vendredi	11	Lundi	11	Jeudi	11
Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12	Vendredi	12	
Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Samedi	13	
Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	
Samedi	15	Férieré	Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15	Lundi	15
Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Mardi	16	
Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	
Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Jeudi	18	
Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19	Vendredi	19	
Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Samedi	20	
Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	
Samedi	22	Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Lundi	22	
Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Mardi	23	
Lundi	24	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	
Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Vendredi	25	Férieré	Lundi	25	Jeudi	25
Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26	Vendredi	26	
Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Samedi	27	
Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	
Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29			
Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30			
Lundi	31			Samedi	31			Jeudi	31	Dimanche	31			

MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021		JUILLET 2021		AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		
Lundi	1	Jeudi	1	Samedi	1	Férieré	Mardi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Mercredi	1
Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Jeudi	2	
Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3	Mardi	3	Vendredi	3	
Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Samedi	4	
Vendredi	5	Lundi	5	Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	
Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6	Vendredi	6	Lundi	6	
Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Mardi	7	
Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8	Férieré	Mardi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mercredi	8
Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Jeudi	9	
Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10	Mardi	10	Vendredi	10	
Jeudi	11	Dimanche	11	Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Samedi	11	
Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	
Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13	Férieré	Dimanche	13	Mardi	13	Vendredi	13	Lundi	13
Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14	Férieré	Samedi	14	Mardi	14
Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15	Mardi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Férieré	Mercredi	15
Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Jeudi	16	
Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17	Mardi	17	Vendredi	17	
Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Samedi	18	
Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	
Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20	Vendredi	20	Lundi	20	
Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21	Samedi	21	Mardi	21	
Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22	Mardi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	
Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Jeudi	23	
Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24	Férieré	Jeudi	24	Samedi	24	Mardi	24	Vendredi	24
Jeudi	25	Dimanche	25	Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Samedi	25	
Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Dimanche	26	
Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27	Vendredi	27	Lundi	27	
Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28	Samedi	28	Mardi	28	
Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	
Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Jeudi	30	
Mercredi	31			Lundi	31			Samedi	31	Mardi	31			